

## Pose de congé refusé par l'employeur

## Par merlin\_paris, le 02/07/2011 à 11:03

## Bonjour

Voici la situation, mon épouse est partie en Fongécif (formation) pendant 9 mois de séptembre à fin juin dans le cadre d'une formation professionnelle.

Pendant tout ce temps elle n'a eu aucun contact avec son employeur qui n'a pas chercher à savoir ou a organiser les dates de vacances de ses employés.

Je précise que ma femme est la plus ancienne avec 24 ans d'ancienneté et chargé de famille avec 2 enfants.

Elle n'a à aucun moment été consulter afin de connaître ses desirs pour les jours de congés. A son arrivé hier dans la société elle a eu la désagréable surprise d'essuyer un refus de son employeur sur les date de vacances qu'elle souhaitait au prétexte qu'une autre employé plus jeune en ancienneté avait deja pris ces dates.

Quels recours avons nous?

Peut on par le biais d'une lettre recommandé faire plier cet employeurs ?

Avez vous une solution à notre problème ?

Dans l'attente de votre aide qui nous serait très précieuse et avec nos remerciements.

Cordialement

merlin\_paris